



AUTORISATION DE PUBLICATION ET DE DIFFUSION

La SCI Sainte-Anne, représentée par Madame Nicole LALANNE, sa présidente, propriétaire des rapports des tests au feu SBI et LEPIR 2, réalisés dans le cadre du projet de construction de l'établissement privé Emmanuel d'Alzon, autorise :

- Le RFCP (Réseau Français de la Construction en Paille) à publier et diffuser auprès d'un large public les résultats et les PV de ces rapports.
- Tout maître d'ouvrage ou d'oeuvre à utiliser les résultats d'essais pour leurs propres projets.

pour une période indéterminée, à l'échelle régionale, nationale et européenne.

Fait à Saint-Médard-en-Jalles, le 04/11/2019

Signature
Nicole LALANNE,
Présidente SCI Sainte-Anne

Signature
c/o RFCP
Nathalie SAMSON
Co-présidente Résonance Paille